



4, chemin du Pigeonnier de la Cépière – 31100 TOULOUSE

Tél : 05.62.71.84.54

Courriel : milieuouvert@aspe2a.fr

<https://www.aspe2a.fr/>

DOCUMENT INDIVIDUEL DE PRISE EN CHARGE AEMO

En application de la Loi du 2 janvier 2002 relative aux droits des usagers des établissements sociaux et médico sociaux, nous vous remettons un document individuel de prise en charge (DIPC). Ce document est construit et rédigé avec vous : il définit la nature et les objectifs de l'accompagnement par notre service.

Concernant :

.....
NÉ(E) LE/...../.....

☐ LES REPRESENTANTS LEGAUX :

Qualité :

Qualité :

Nom :

Nom :

Demeurant :

Demeurant :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Courriel :

☐ LA MESURE :

Durée :

Attendus du Magistrat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

☐ ATTENTES, DEMANDES ET REMARQUES DE LA FAMILLE :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

□ L'ASSOCIATION ASPE2A, DISPOSITIF DE MILIEU OUVERT, SERVICE D'AEMO
REPRESENTÉE PAR :

Directeur Général : Philippe VALENTIN

Directrice Dispositif Milieu Ouvert : Sophie DE BOIS

Directrice Adjointe Dispositif Milieu Ouvert : Claire MONFREUX

Responsable d'Unité : Patricia RIDEAU / Naïma MOUMNI

Psychologues : Estelle MARTY / Guillaume CROST

Référent éducatif :

□ LES INTERVENTIONS DU SERVICE AEMO PEUVENT ÊTRE LES SUIVANTES :

- Accompagnement – Soutien à la scolarité/socialisation
- Accompagnement dans les démarches de soins à destination de l'enfant
- Accompagnement sur la vie quotidienne et le rythme de l'enfant
- Travail en réseau avec les partenaires évoluant autour de l'enfant
- Soutien psychologique

À la suite de l'établissement de ce DIPC, nous déterminons plus précisément ensemble le projet d'accompagnement du mineur.

Sont signataires de ce document individuel de prise en charge :

☐ REPRESENTANTS LEGAUX :

Le parent

Le parent

.....

.....

Á le

Á le

Signature :

Signature :

☐ POUR LE SERVICE D'AEMO

Sophie DE BOIS

Directrice du Dispositif Milieu Ouvert

Á le

Signature :